

Vaccination et déficit proprioceptif chez un chien : quel est votre avis ?

Florence Buronfosse-Roque¹

Sylviane Laurentie²

1 : CPVL – VetAgro Sup - Campus vétérinaire - 1 avenue Bourgelat – 69280 MARCY L'ETOILE

2 : Anses-ANMV- Département Inspection, Surveillance et Pharmacovigilance - CS 70611 - 35306 FOUGERES Cedex

Exposé :

Un chien Border Collie adulte en bonne santé a été vacciné avec un vaccin contenant les valences CHPLR (rappel de vaccination). Le lendemain matin, il présente un déficit de proprioception des membres postérieurs. La propriétaire soupçonne une réaction vaccinale, bien que les précédentes administrations aient toujours été bien tolérées. Un traitement anti-inflammatoire est mis en place par le vétérinaire. Le soir même, un membre de la famille rapporte que quelques heures après la vaccination, le chien a joué très violemment avec un congénère et a fait une chute. Après quelques jours de traitement anti-inflammatoire, une guérison est complète est observée.



Quel est votre avis ?

Photo : CPVL

Réponse : L'avis du pharmacovigilant

Des cas de polyradiculonévrite post-vaccinale ont été rarement rapportés chez le chien, généralement 10 à 21 jours après la vaccination. Il s'agit d'une polyneuropathie à médiation immune ressemblant au syndrome de Guillain-Barré chez l'homme. Les signes cliniques consistent en une faiblesse à progression rapide et généralement symétrique, débutant le plus souvent par les membres pelviens, associée à une hyporéflexie, sans altération de la proprioception [1,2,3]. La rémission peut intervenir en quelques semaines, spontanément ou après utilisation de corticoïdes [2,3]. Chez ce chien, le délai d'apparition des symptômes est court mais reste compatible, un cas similaire survenant le lendemain de la vaccination ayant été rapporté dans la littérature [2]. La guérison rapide de l'animal quelques jours après la prise d'anti-inflammatoires est toutefois inhabituelle. Le déficit de proprioception est inattendu et peut par ailleurs avoir des causes multiples, un examen neurologique complet est donc indispensable. Le trauma rapporté dans un second temps par un membre de la famille peut tout à fait expliquer la symptomatologie observée le lendemain matin, ainsi que la guérison rapide de l'animal avec un traitement anti-inflammatoire. L'hypothèse traumatique permet d'exclure le rôle du vaccin avec un doute raisonnable (imputation N-improbable).

Bibliographie :

1. Quiroz-Rothe E. et al. Vaccine-associated acute polyneuropathy resembling Guillain-Barré syndrome in a dog, 2005, EJCAP, 15(2): 155–159
2. Gehring R. et al. Suspected post-vaccinal acute polyradiculoneuritis in a puppy. Journal of the South African Veterinary Association(2001) 72(2): 9
3. Moore E. et al. Adverse Vaccinal Events in Dogs and Cats, Vet Clin Small Anim 40 (2010) 393–407

Par leurs déclarations de pharmacovigilance, les vétérinaires contribuent à une amélioration constante des connaissances sur les médicaments et permettent ainsi leur plus grande sécurité d'emploi. Contribuez à cette mission en déclarant : <https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr>